

Thibault THOMAS 34

De: denis.paturle@mjpm92.fr
Envoyé: vendredi 7 juin 2024 18:56
À: 'Eric THOMAS'; 'Thibault THOMAS'
Objet: TR: Clefs du bld exelmans

Bonjour
Ci-joint le dernier échange de mail avec votre frère

Bien Cordialement

Denis PATURLE

Mandataire Judiciaire à la Protection du Majeur
BP 60020
92362 MEUDON LA FORET Cédex

Email : denis.paturle@mjpm92.fr

Siret : 841 888 910 00012 APE : 6910Z - CNC N° 1262864

Membre de l'Association des MJPM d'Ile de France

Cet e-mail contient des informations confidentielles protégées par le secret professionnel. S'il ne vous est pas destiné, nous vous remercions de le détruire immédiatement, sans le copier, ni relever ou transmettre son contenu à quiconque.

Les informations que vous nous communiquez ont pour objet d'assurer la gestion et le suivi:

- de la représentation juridique, de l'assistance et du contrôle des personnes placées par l'autorité judiciaire sous sauvegarde de justice, curatelle, tutelle ou mandat ad hoc,

- administrative et comptable des personnes placées par l'autorité judiciaire sous sauvegarde de justice, curatelle, tutelle ou mandat ad hoc,

Les informations sont conservées 5 ans à compter de la fin de la mesure de protection. A l'expiration de cette période, les données sont détruites ou archivées de manière sécurisée.

Les destinataires des données sont les membres du personnel dûment habilités, la direction départementale de la cohésion sociale territorialement compétente, les organismes externes en relation avec les personnes protégées ou assistées s'agissant des données strictement nécessaires à la poursuite des relations contractuelles, le versement des prestations dues, ainsi que l'accompagnement médico-social des personnes suivies, les autorités judiciaires compétentes.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification, de limitation, d'effacement aux informations qui vous concernent en vous adressant au cabinet

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

De : D. THOMAS <didier.thomas78@gmail.com>

Envoyé : vendredi 7 juin 2024 17:29

À : denis.paturle@mjpm92.fr

Objet : Clefs du bld exelmans

Monsieur,
Je reviens vers vous concernant:

Le coffre : Maman m'a indiqué que l'ouverture du coffre a été faite pour la dernière fois en présence de Thibault. je vous oriente vers lui concernant la combinaison que je ne connais pas ni son contenu. Concernant l'armoire dans la chambre de Maman, Thibault possède une clé de celle-ci puisque je l'ai retrouvée après son passage dans l'appartement: je prendrai le temps de retrouver le mail actant cet état. Sur le moment, Maman en a été informée et m'a bien indiquée ne pas lui avoir donné cette clé!!!!

Je dispose néanmoins de l'exemplaire de Maman que je pourrai vous remettre lors de l'inventaire.

J'ai également retrouvé dans l'appartement les clés, bien cachées, de la bibliothèque contenue dans une chambre que je vous remettrai.

Dans la salle à manger , il y a un meuble 3 portes qui contient de la vaisselle, verres, couverts dont je ne sais pas où sont les clés. sans doute dans l'appartement compte tenu que Maman redoutait le vol par des personnes pouvant s'introduire dans son domicile et cachait beaucoup.

Restant à votre disposition,

Cordialement

Didier



Sans virus. www.avast.com